



# ASSOCIATION PHOCÉENNE DES SPORTS DE GLACE

## *Patinage Artistique – Danse sur Glace – Ballet sur Glace*

N° d'inscription à la Préfecture des Bouches du Rhône : 3/15106

Nouveau n° : W133007320

Agrément Jeunesse et Sports n° 336 S 87 / N° SIRET : 334 592 581 00014 / APE : 9312Z

---

### RAPPEL DU PROTOCOLE SANITAIRE

Marseille le 06 Décembre 2020

- Le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans.
- Prévoir une petite pochette " AU NOM DE L'ENFANT " pour qu'il puisse mettre son masque (il doit l'enlever en bord de piste et le remettre dès sa sortie ).
- Le club fournit uniquement les masques pour les professeur et initiateurs.
- Pour les adhérents de moins de 10 ans : un seul parent accompagnateur pour pouvoir chausser son enfant. Vous pourrez redescendre à la fin du cours.
- Pour les compétiteurs et les pré-compétitions, vous devez arriver et repartir en tenue avec les patins aux pieds (sauf exception pour ceux qui ont un casier).
- Pas de vestiaires.
- 2 bornes de gel hydro-alcoolique sont à disposition pour le lavage des mains.
- Les patins prêtés à chaque séance sont désinfectés après chaque utilisation ainsi que le matériel pédagogique.
- les gestes barrières sont applicables dans toute l'enceinte de la patinoire
- Le non-respect du protocole sanitaire du club par les enfants ou les parents entrainera l'annulation du cours.

Le bureau de l'APSG



**Club labellisé**  
**DÉVELOPPEMENT**



Association Loi 1901 affiliée à la Fédération Française des Sports de Glace  
Siège social : c/o Danielle PONCET, 50 Boulevard Notre Dame 13006 MARSEILLE  
Téléphone : 04 91 54 20 91 / Courriel : apsg13@hotmail.fr / Site : www.apsgmarseille.fr